

ABONNEMENT

SAUMUR:

Un an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

POSTE:

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

ON S'ABONNE:

A SAUMUR:

Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . . 30  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier le rédac. ou  
de les annuler.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du Journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

ON S'ABONNE:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 JANVIER

## BULLETIN

« La majorité seule a des droits. »  
« Toutes les faveurs sont pour nos amis. »  
Ce ne sont pas là de simples boutades. Ces maximes renferment toute la politique républicaine; politique de factions qui se disputent le pouvoir pour s'emparer de l'exploitation nationale; politique qui a divisé la France en deux parties: celui des vainqueurs et celui des vaincus, celui des exploités et celui des exploités, celui des oppresseurs et celui des opprimés.

A la séance de la Chambre d'avant-hier, M. de Valon a questionné le gouvernement au sujet d'un jeune homme à qui le préfet du Lot a interdit de prendre part à un concours de surnuméraires des contributions indirectes, parce que l'aspirant candidat possède un oncle coupable de n'être pas républicain. Qu'a répondu le sous-secrétaire d'Etat Bourgeois?

Très innocemment il a expliqué qu'on ne pouvait aspirer aux emplois administratifs si l'on ne professait pas des opinions ardemment républicaines. La neutralité elle-même ne saurait suffire. L'indifférence en matière politique est un motif de déchéance. Voilà comment la République pratique le fameux principe de l'admissibilité de tous les Français aux fonctions et aux emplois publics. Et elle s'apprête à célébrer l'anniversaire de 1789!

Il y a, en France, quatre millions de citoyens que les républicains surchargent d'impôts. Ceux-là n'ont que le droit de payer. Contribuant aux charges, ils ne peuvent solliciter aucune compensation. On leur prend leur argent pour le distribuer aux frères et amis. S'ils réclament quelques miettes du budget administratif, on les repousse avec insolence. Silence, manants! vous êtes corvéables et taillables à merci.

On comprend bien qu'un ministre des finances tel que M. Peytral n'ait pas le droit d'exiger de nombreuses preuves de

capacité, et qu'il lui soit plus commode de statuer sur recommandations républicaines. Mais il faut vraiment avoir perdu tout sens moral pour prétendre exiger un certificat de républicanisme à la place de notes d'examen. L'élimination signalée par M. de Valon constitue un abus de pouvoir. Il est évident que tout concours devient illusoire du moment qu'il suffit d'un caprice ministériel, d'une délation de quelque coterie locale pour frapper d'ostracisme les candidats aux fonctions de l'Etat. Le budget ne doit pas être la « chose » de la République; le réserver pour solder les services électoraux est d'une incorrection absolue, et l'on voit ce que devient, dans la pratique, la devise républicaine d'après laquelle les emplois appartiennent aux plus dignes.

Et les républicains s'étonnent des mécontentements de l'opinion publique! Ils devraient s'étonner au contraire de sa longanimité et de sa patience. C'est, en effet, un phénomène étrange que le spectacle de ce pays se courbant sous l'exploitation de pareils maîtres, alors qu'il lui serait si facile de les prendre au collet et de les chasser ignominieusement du pouvoir.

### LES PENSIONS DE RETRAITE

Sur la demande du ministre des finances, le conseil d'Etat vient de s'occuper de la question des mises à la retraite des fonctionnaires. Il a émis l'avis qu'un fonctionnaire remplissant toutes les conditions possibles pour jouir d'une pension de retraite, n'avait cependant pas le droit d'exiger du gouvernement qu'on lui accordât. Le gouvernement reste armé d'un pouvoir discrétionnaire pour décider s'il convient de faire cesser l'activité. Cet avis du conseil d'Etat est conforme à la jurisprudence constante de cette assemblée et nous paraît, en tant que doctrine, être à l'abri de toute critique. On remarquera seulement que, jusqu'ici, les gouvernements successifs s'étaient toujours montrés, en cette matière, animés d'un grand esprit de tolérance.

Lorsqu'un fonctionnaire avait satisfait à toutes les conditions et qu'il sollicitait un repos laborieusement gagné, il était rare qu'on lui refusât satisfaction, mais la République a tellement augmenté le nombre des fonctionnaires, elle a, d'autre part, tellement gaspillé toutes les ressources financières, qu'elle est obligée de se montrer plus sévère et d'appliquer les règlements avec une rigueur excessive. Contrainte à chercher tous les prétextes d'économie, elle en est arrivée à faire des économies sur ceux qui la servent.

### QU'A-T-ON FAIT DE L'ARGENT?

D'où vient l'argent? demande-t-on à l'un des candidats de Paris.

Qu'avez-vous fait de l'argent? pourrait-on plus justement encore demander aux patrons de l'autre candidat. Les agences officielles essaient vainement de déplacer les attributions des pouvoirs exécutifs et législatifs en ce qui concerne l'emploi des fonds provenant du trafic des diamants de la couronne. C'est le pouvoir législatif qui a réglé ainsi cet emploi: il sera créé une caisse des invalides du travail, qui sera administrée par la caisse des dépôts et consignations, etc. Sur cette somme qui s'est élevée à environ 6,700,000 fr., il y a lieu de prélever tout d'abord 600,000 fr. qui reviennent à la caisse des secours aux blessés de l'armée de terre et de mer, dont les droits sont établis par des pièces incontestables. Et si M. le ministre de l'instruction publique saisit aujourd'hui le pouvoir exécutif d'une question déjà tranchée depuis longtemps, ce ne peut être que pour gagner du temps et parce que ces fonds, comme tant d'autres, sont absorbés par voies de virements. Qu'a-t-on fait de l'argent?

### AUX CATHOLIQUES

La Chambre, qui ne manque jamais l'occasion de faire une polissonnerie, a repoussé jeudi, par 339 voix contre 183,

un amendement de M<sup>r</sup> Freppel et de MM. de Lamarzelle, de Martimprey, Albert de Mun, ainsi conçu:

« Sont dispensés de ces manœuvres ou exercices (de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale), les ministres des cultes reconnus par l'Etat, pourvus d'un emploi rétribué par l'Etat. »

Que demandaient les députés de la droite? Ce qu'ils réclamaient le plus simple bon sens.

Si, en effet, la nouvelle loi militaire classe les séminaristes dans les rangs des soldats combattants, elle affecte d'autre part les membres du clergé séculier aux services hospitaliers.

Or, aux termes de la convention de Genève du 22 août 1864, les personnes employées dans les hôpitaux et ambulances ne peuvent pas porter d'armes sans perdre immédiatement le bénéfice de la neutralité.

A quoi bon, dès lors, astreindre les ambulanciers et les infirmiers aux exercices et aux manœuvres des 28 jours et des 13 jours? Pourquoi suspendre, pendant des semaines, l'exercice du culte, l'administration des sacrements dans une multitude de paroisses? Pourquoi obliger des enfants à mourir sans baptême et des moribonds à expirer sans les secours de la religion? Pourquoi retarder les mariages religieux et forcer les familles chrétiennes aux enfoncements civils?

Dans un très éloquent langage, M<sup>r</sup> l'évêque d'Angers a formulé ces interrogations. On ne lui a même pas répondu. L'exécution de l'amendement de la droite a eu lieu sans phrases.

Que pouvait-on répondre? Rien. Les républicains n'ont pas voulu discuter; ils ont cédé à la tentation de vexer une fois de plus les curés et les consciences catholiques au risque même de soulever contre eux les révoltes de l'opinion publique.

Là-dessus, modérés, radicaux, boulangistes se sont trouvés d'accord. Dans la scrutin publié au Journal officiel, à côté des noms de MM. Jules Ferry, Floquet, Clémenceau, Félix Pyat, nous lisons ceux de: MM. LE GÉNÉRAL BOUTANGER, Laguerre,

24 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## L'ÉVADÉ

Par Raoul de Navery

VII

### LA MORT DE MARGUERITE

Lorsque Marie entra chez David Dazelsar, il y eut, dans toute cette famille dévouée, une telle explosion de joie que les larmes vinrent aux yeux de la vaillante femme. Depuis l'emprisonnement de son mari, elle s'efforçait d'étouffer dans son cœur les regrets qui le déchiraient parfois. Ne se devait-elle point au martyr de la politique de Maurice de Nassau, à ce grand génie foudroyé, jeté dans une forteresse dont l'assassin de Barneveldt s'était juré de ne jamais ouvrir les portes. Grotius n'était point seulement pour elle le compagnon de sa vie, l'homme qui le premier fit battre son cœur, elle ne l'aimait pas seulement, elle le vénérât et se croyait responsable, devant la postérité, de ses travaux et de sa gloire. Elle devait non seulement l'adorer, mais le protéger pour ainsi dire, avec cette délicate tendresse des femmes qui fait de chacune un ange gardien. Et pourtant, combien de fois, tandis qu'elle plongeait au loin son regard, cherchant au delà de la Meuse les maisons de Gor-

cum, n'étonnait-elle point un sanglot en murmurant: « Mes enfants! » Le dévouement de l'épouse grandissait du désespoir de la mère. Les lettres qu'elle adressait à ses fils pouvaient-elles remplacer des conseils accompagnés d'un baiser? Elle se souvenait que plus d'une fois le père leur reprochait un dangereux entraînement vers le plaisir. Elle songeait à Cornélie qui jamais ne lui parlait de Jean de Mombas. Était-il possible qu'il l'oubliait? La disgrâce du père entraînerait-elle l'abandon de cette fille charmante? A la pensée que Cornélie souffrait fièrement sans se plaindre, Marie demandait à Dieu comme un miracle de lui permettre de courir vers les bien-aimés, s'ouvrant tout à coup de toutes les tendresses. Elle l'implorait sans oser l'attendre, ce prodige dont dépendait le bonheur de tant d'êtres chers... Et tout à coup, une femme, une Française, oh! comme elle les aimait, ces Françaises! sollicitait pour elle, et lui rendait une partie de ses bonheurs perdus.

Sur la berge, quand aborda le bateau de Jacob, elle éprouva une défaillance de joie en serrant dans ses bras Dietrich, Cornélius et Pieter. Ils lui parurent grands et plus forts. Le malheur les faisait hommes avant le temps. Pendant de longues minutes, ils échangeaient des baisers sans prononcer de paroles. Elle éloignait d'elle tour à tour ces têtes brunes ou blondes, s'enivrant de leur voir, essayant ses yeux pour distinguer mieux ces chers

visages. Puis elle prit avec eux le chemin de l'hospitale maison. Ce furent Dazelsar et sa femme qui la remercièrent de l'honneur qu'elle leur faisait en acceptant une hospitalité fraternelle.

Elle trouva son appartement préparé, elle admira le soin avec lequel David avait rangé la précieuse bibliothèque de Grotius.

Après le repas du soir, elle régla les jours de ses visites à Gorem, et partagea sa vie entre son mari et ses enfants. Jacob devait garder sa barque à sa disposition. Elle pouvait d'une façon absolue compter sur le dévouement du père de Rose, et cette certitude augmentait encore la joie dont son âme était pleine.

Le lendemain, elle parcourut les bords de la Meuse, s'enivrant de la vue de la campagne, trouvant au tapis de l'herbe, à l'ombre des arbres, au parfum des fleurs, des charmes qu'elle ignorait jadis. La prisonnière ouvrait ses ailes.

Vers le soir, elle remonta dans la barque de Jacob, et regagna l'île de Bannel.

Grotius l'attendait impatient. Il avait hâte de reprendre les baisers des enfants sur ses mains et sur son visage. Et cependant, après avoir épanché sa tendresse, il redevenait triste, et comme elle lui demandait la cause de sa préoccupation, il lui répondit:

— A deux pas de nous, commence un drame de cœur si terrible que jamais nous n'en conna-

trons les angoisses... Dieu te fit forte d'âme et robuste de corps, ma bien-aimée; tu as supporté les deux années d'angoisse de mon procès, tu partages ma captivité, et tu restes belle, et tu gardes la santé en dépit de l'épreuve. Mais la femme d'Hoogenburt a plus de courage que d'énergie vitale. Le coup qui frappa son mari la tua lentement. Les murailles de cette prison l'étouffent, elle y languit, elle y meurt...

— Marguerite! Oh! je l'espère, tu t'exagères son mal...

— Nos pigeons m'ont apporté hier une lettre navrée d'Hoogenburt.

— Ah! s'écria Marie, de combien d'existences le prince d'Orange devra répondre!

Elle prit les feuilles que lui tendait son mari, et les lut à demi-voix.

Grotius, le coude appuyé sur la table, le visage levé vers Marie, l'écoutait et la regardait; plus d'une fois, Marie, s'interrompait pour essuyer ses larmes.

« Ami, sous la menace du coup qui me doit frapper dans mes affections les plus chères, mon âme se révolte, et je demande à Dieu pour la première fois s'il n'oublie pas les lois de l'éternelle justice...

» Grotius, ma femme se meurt!

» Marguerite étouffait dans la prison où elle s'est volontairement enlevée: peu à peu je l'ai





RETRAIT DE CAUTIONNEMENT

M. BROUW, ancien greffier de justice de paix, étant dans l'intention de retirer son cautionnement...

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE FRESNEAU

Les créanciers de la faillite du sieur Fresneau, charbon à Gennevilliers sont invités à se réunir le mercredi 23 janvier 1889...

Pour extrait: Le Greffier, COLLIN.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès

Le DIMANCHE 27 janvier 1889, à midi, il sera procédé à Villeberrin, au domicile de M. BORIN père, à la vente des meubles dépendant de sa succession.

On vendra:

Meubles meublants, linge, batterie de cuisine, vin rouge, vin blanc, charrette, outils divers, charmes, un pressoir et ses accessoires, bascules et quantité d'autres objets.

Etude M. AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23, hôtel Blancler.

A VENDRE Maison d'habitation

ET

VASTE USINE

Occupées par M. FUSILLIER, constructeur-mécanicien à la Croix-Verte, commune de Saint-Lambert-des-Lèves.

AVEC OU SANS MATÉRIEL

S'adresser à M. AUBOYER.

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable

En totalité ou par lots, au gré des acquéreurs

LA FERME

DU

VERGER - SOREAU

Située commune de Saint-Lambert-des-Lèves,

Contenant 43 hectares 30 ares Exploitée par les époux François TESSIER.

S'adresser à M. GIRARD; expert-géomètre à Saumur, rue Dacier, 28, ou à M. LE BARON, notaire.

A VENDRE

A rente viagère IMMEUBLES à SAUMUR

D'une valeur d'au moins 50,000 fr.

S'adresser à M. LANGLOIS, expert à Saumur. (73)

A Louer présentement

UNE

JOLIE PETITE MAISON

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON

Rue de la Petite-Bilange, n° 34, près la place du port Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (36)

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

Mme ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation, rue de Rouen, n° 21.

Le prix est toujours de 30 fr.

On trouvera aussi des cidres de 1° choix pour mettre en bouteilles.

Par suite de décès A CEDER PRÉSENTEMENT A SAUMUR

Un Etablissement de Louage de Voitures

Avec service complet d'omnibus pour les gares des chemins de fer.

GRANDE FACILITÉ POUR LE PAIEMENT S'adresser au bureau du journal.

QUINCAILLERIE ROLLAND Frères 5, rue d'Orléans SAUMUR

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrie Agricole.

34° ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

ADMINISTRATION :

15, rue de Tournon, Paris

Franco à domicile, pour un an..... 6 fr.

pour six mois.. 3 fr. 50

pour trois mois. 2 fr. 50

étranger (Union postale)..... 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

APPARTEMENTS à LOUER

Pour personne seule ou pied-à-terre.

S'adresser à M. OFFRAY, horloger, place Saint-Pierre. (14)

Changement de Domicile

A partir du 4 janvier, M. Alphonse LEROUX, loueur de voitures, rue Beaurepaire, demeurera même rue, n° 57, près l'Ecole de cavalerie.

Un jeune homme, Anglais,

22 ans, qui vient de passer 4 ans dans deux maisons de commerce en France, ayant des relations avec les grands brasseurs et distillateurs d'Angleterre, disposant d'un capital important, désire entrer en rapports avec une maison faisant spécialement les orges et qui, après références échangées, le prendrait comme intéressé ou associé ou qui ferait les achats d'orges à la commission.

S'adresser au bureau du journal.

JEUNE HOMME de 17 ans de-mande place dans une maison de commerce.

S'adresser chez M. Bourcué, loueur de voitures, place de la Bilange.

ON DEMANDE Un Ménage

pour être domestiques à la campagne, le mari sachant lire, écrire, soigner les chevaux, connaissant les vignes et l'agriculture, la femme étant bonne fille de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Jardinier

au Collège de garçons.

M. MARTIN donne des Leçons français, rue du Portail-Louis, 54.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1840, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défilant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS - SAUMUR - BORDEAUX

Sauf avis contraires, les heures indiquées sont celles de départ.

Table of train schedules for Paris-Saumur-Bordeaux line, including stations like Paris, Chartres, Noyant-Méon, Saumur, and Bordeaux.

BORDEAUX - SAUMUR - PARIS

Table of train schedules for Bordeaux-Saumur-Paris line, including stations like Bordeaux, Saumur, and Paris.

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON

Table of train schedules for Saumur-Port-Boulet-Chinon line.

POITIERS MONTEUIL DOUÉ ANGERS

Table of train schedules for Poitiers-Montreuil-Doué-Angers line.

ANGERS DOUÉ MONTEUIL POITIERS

Table of train schedules for Angers-Doué-Montreuil-Poitiers line.

SAUMUR - BOURGUEIL

Table of train schedules for Saumur-Bourgueil line.

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS

Table of train schedules for Nantes-Angers-Saumur-Tours-Paris line.

PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES

Table of train schedules for Paris-Tours-Saumur-Angers-Nantes line.

SAUMUR - LA FLÈCHE

Table of train schedules for Saumur-La Flèche line.